

Séance du 6 septembre 2018

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Dix-Huit, le six septembre, le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le trente-et-un août deux mille dix-huit par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

Etaient présents : MM. ASTRUC Sylvie, DAMEZ Olivier, GENEVE Christelle, JOLY Ananda, JUAN Christophe, LAGANTHE René, LLEWELLYN Anthony, MAS Jean-Claude, MORGAIN Garance, PAGES Gisèle, ROLIN Claudine, -VERGNES Valérie.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : ATTALI François à PAGES Gisèle, BASSEZ Dominique à JOLY Ananda, COUFFIGNAL Anne à DAMEZ Olivier, COUTENS-LAURENT Sylvanie à GENEVE Christelle, TENEGAL Denis à VERGNES Valérie.

Excusé(es) : CAMOLESE Stéphan

Absent(es) : DAURES Philippe

La séance est ouverte ce mercredi six septembre deux mille dix-huit à vingt heures trente minutes, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Désignation du secrétaire de séance : Madame **PAGES Gisèle**

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2018 à l'unanimité.

Délibération n° 2018/50 : Décision modificative n°1 Budget commune

Monsieur le Maire indique à l'ensemble des élus qu'une décision modificative est nécessaire afin de faire face à des travaux imprévus. Le montant de ces travaux s'élève à **79 216 euros** (Fournitures et travaux supplémentaires sur les bâtiments communaux, maîtrise d'œuvre pour le chemin du moulin à vent, poteaux incendie, toit terrasse du gymnase, panneaux d'information et achat d'un tracteur).

Un changement de libellé de délibération doit être effectif sur une décision modificative du conseil municipal précédent relative au « piétonnier Jamans ». Il s'agit à présent de regrouper plusieurs aménagements sécuritaires sur une DM afin de pouvoir bénéficier d'aides diverses. (la mise en place de chicanes au Séquestre, l'aménagement du rond-point de Saint-Waast et la création d'un piétonnier).

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2018/38 : Décision modificative n°2 Budget assainissement

Séance du 6 septembre 2018

Une seconde Décision Modificative doit également être votée afin de permettre la réalisation de travaux d'assainissement chemin du Saut. 15 000 euros seraient ôtés de l'opération route de Parisot pour être affectés aux travaux d'assainissement précités.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2018/39 : Adhésion au groupement de commandes pour la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil constitué par le Centre de Gestion de la fonction Publique du Tarn

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, il est décidé au budget de valider une ligne permettant de relier différents registres. Aujourd'hui, le centre de gestion propose à l'ensemble des communes du Tarn d'adhérer à un groupement de commandes afin de pouvoir bénéficier de prix préférentiels pour la restauration et la reliure d'actes administratifs et/ou d'Etat Civil.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2018/40 : Choix d'une entreprise pour l'aménagement du chemin des Moussoulars

Monsieur le Maire indique qu'un marché a été lancé le 8 juin dernier dans le cadre de l'aménagement du chemin des Moussoulars. La commission d'appel d'offres a considéré l'entreprise CAUSSE-BRUNET comme la mieux disante. Les travaux s'élèvent à 132 601 euros HT. Monsieur Le Maire propose donc de valider ce choix.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2018/41 : travaux de dissimulation de réseau de télécommunication électrique

Toujours dans le cadre de l'aménagement du chemin des Moussoulars, Monsieur le Maire précise qu'une dissimulation du réseau téléphonique va être réalisée par les services du SDET. Le montant des travaux s'élève à 11 742,64 euros TTC. Monsieur le Maire propose de valider cette offre.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2018/42 : Recrutement d'un agent en contrat à durée déterminée

Séance du 6 septembre 2018

Monsieur le Maire indique que compte tenu de l'absence de personnel pour longue maladie et du travail supplémentaire généré par la mise en route de la station d'épuration, il convient d'étoffer l'équipe des services techniques en créant un poste en contrat à durée déterminée de 20 heures sur 6 mois.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2018/43 : demande d'emprunt pour l'aménagement du chemin des Moussoulars

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget 2018, il avait été décidé d'avoir recours à l'emprunt pour l'aménagement du chemin des Moussoulars. 200 000 euros sont nécessaires. De fait, plusieurs établissements bancaires ont été contactés.

Monsieur le Maire propose de retenir le crédit agricole sur une durée d'amortissement de 15 ans avec un taux fixe à 1.57 %.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2018/44 : Constitution d'une concession dans le parc public de stationnement

Monsieur le Maire indique que la pharmacie de Couffouleux devrait s'agrandir dans les prochains mois. Pour ce faire, des places de parking supplémentaires sont imposées par le PLU en vigueur sur la commune.

Compte tenu des dimensions de la parcelle, cette contrainte ne peut être satisfaite. Aussi, Monsieur le Maire propose de signer une convention mettant à disposition une place de stationnement sur le domaine public. Ladite convention prévoit une participation financière de 100 euros pour l'année.

Délibération n° 2018/45 : Achat d'un terrain

Monsieur le Maire indique qu'un habitant de la commune a accepté de céder un terrain au lieu-dit « le Saut » à la commune pour l'euro symbolique. Cette parcelle d'une superficie de 349 m2 permettra de disposer d'un espace de stationnement à l'entrée de la petite suisse.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2018/46 : Validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Comme chaque année, Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de valider le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau réalisé par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la moyenne vallée du Tarn. Ce rapport sera affiché en mairie.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2018/47 : Désignation d'un Adjoint suite à une démission

Séance du 6 septembre 2018

Monsieur le Maire indique que Monsieur Christophe JUAN, 4^{ème} Adjoint dans l'ordre des Adjoints, a présenté sa démission desdites fonctions à Monsieur le Préfet du Tarn. Suite à cette démission, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas supprimer le poste d'Adjoint devenu vacant et de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint qui prendrait le rang de l'Adjoint démissionnaire.

L'ensemble du Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition. Il est demandé alors au(x) candidat(s) de se faire connaître.

Seule, Madame Sylvie ASTRUC se présente pour exercer les missions susvisées. Il est alors procédé au vote à bulletin secret. Sur 17 votants, Madame ASTRUC obtient 16 voix. Cette dernière, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est nommée 4^{ème} Adjointe au Maire et est immédiatement installée.

De ce fait et à compter de ce jour, il est procédé à la réactualisation du tableau des Adjoints comme suit :

Tableau des Adjoints au 6 septembre 2018
1- Denis TENEGAL
2- Gisèle PAGES
3- Stéphane CAMOLESE
4- Sylvie ASTRUC
5- Christelle GENEVE

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2018/48 : Demande de subvention au Conseil Départemental

Monsieur le Maire indique que des aménagements sécuritaires vont être réalisés dans les prochains mois. Il s'agit de la mise en place d'îlots sur la RD 631, de la réalisation d'un rond-point à l'intersection de la route de Saint-Waast et de la rue Roger Bellegarde et de la construction d'un piétonnier le long de la départementale 12.

Le montant de ces travaux s'élève à 65 380 euros H.T.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Département pour l'obtention d'une subvention dans le cadre des amendes de police.

Délibération n° 2018/49 : Demande de subvention aux services de l'Etat

Toujours dans le cadre aménagements sécuritaires qui vont être réalisés dans les prochains

Séance du 6 septembre 2018

mois concernant la mise en place d'îlots sur la RD 631, la réalisation d'un rond-point à l'intersection de la route de Saint-Waast et de la rue Roger Bellegarde et la construction d'un piétonnier le long de la départementale 12, Monsieur le Maire propose de solliciter les services de l'Etat pour l'obtention d'une subvention. Pour rappel, le montant de ces travaux s'élève à 65 380 euros H.T.

Délibération n° 2018/51 : Subvention aux associations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçues plusieurs demandes de subvention depuis la dernière séance. Elles ont été transmises à la commission concernée pour examen.

Son président informe l'assemblée du montant proposé :

- MJC	2 000 €
- ADPR	300 €
- Société de chasse	320 €
- Comité des Fêtes	2 150 €

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2018/52 : signature d'une convention d'occupation temporaire d'une salle des associations

Monsieur le Maire indique que l'intervenante en yoga souhaiterait l'attribution d'une salle du 1^{er} octobre 2018 au 30 juin 2019. Monsieur le Maire propose de signer une convention en ce sens moyennant une participation financière de 90 euros par mois payable d'avance.

Accord à l'unanimité

Point sur le Conseil Municipal des Jeunes :

L'élue en charge de cette instance indique qu'un conseil municipal se déroulera le 9 septembre prochain. Dans les points à l'ordre du jour, sera notamment évoqué la dénomination du gymnase et la commémoration du 11 novembre qui sera organisée pour les élèves de l'école élémentaire le 13 novembre à Saint-Waast.

Point sur la rentrée scolaire :

- ! La rentrée scolaire s'est bien déroulée sur les deux sites.
- ! Deux nouvelles enseignantes exercent à l'école maternelle.
- ! Dans le cadre des activités périscolaires, une nouvelle Directrice vient d'être nommée en remplacement de madame DION. Il s'agit de Pauline CILICCI qui interviendra sur 20 heures par semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 35

Séance du 6 septembre 2018

Délibérations	THEME
DEL 2018/38	Décision Modificative n° 2 Budget Assainissement
DEL 2018/39	Adhésion au groupement de commandes pour la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil constitué par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Tarn
DEL 2018/40	Choix d'une entreprise pour l'aménagement du chemin des Moussoulars
DEL 2018/41	Travaux de dissimulation de réseau de télécommunication électronique
DEL 2018/42	Recrutement de personnel en Contrat à Durée Déterminée
DEL 2018/43	Demande d'emprunt
DEL 2018/44	Constitution d'une concession dans le parc public de stationnement
DEL 2018/45	Achat d'une parcelle de terrain au lieu-dit « le Saut »
DEL 2018/46	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
DEL 2018/47	Désignation d'un adjoint suite à une démission
DEL 2018/48	Demande de subvention au Conseil Départemental
DEL 2018/49	Demande de subvention aux services de l'Etat
DEL 2018/50	Décision Modificative n° 1 Budget Commune
DEL 2018/51	Subvention aux associations
DEL 2018/52	Signature d'une convention d'occupation temporaire d'une salle des associations

Ainsi fait et délibéré le

Le Maire,

N O M S	E T	SIGNATURE	NOMS PRENOMS	SIGNATURES
----------------	------------	------------------	---------------------	-------------------

Séance du 6 septembre 2018

PRENOMS			
ASTRUC Sylvie		LAGANTHE René	
ATTALI François		LAURENT Sylvania	
BASSEZ Dominique		LLEWELLYN Anthony	
CAMOLESE Stéphan		MAS Jean-Claude	
COUFFIGNAL Anne		MORGAIN Garance	
DAMEZ Olivier		PAGES Gisèle	
DAURES Philippe		ROLIN Claudine	
GENEVE Christelle		TENEGAL Denis	
JOLY Ananda		VERGNES Valérie	